



L'ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE DES NATUROPATHES (M R P)

Une multirisque professionnelle spécialement élaborée pour votre activité de naturopathe, membre de l'Association OMNES, **cette assurance n'est pas incluse dans le pack RCPE+PJ du contrat groupe OMNES, elle est à souscrire à titre individuelle mais avec un tarif préférentiel en tant que membre OMNES. Voir la fiche contact jointe si besoin d'assurance complémentaire hors contrat groupe.**

Il nous est apparu opportun de négocier également pour vous un contrat spécifique pour l'assurance de vos locaux professionnels. Ce contrat Multirisque Professionnelle ou **sous le sigle MRP** élaboré pour vous,

- ✓ Est sans franchise générale,
- ✓ Vous assure une garantie intérim, avec la prise en charge d'un remplaçant diplômé et qualifié pendant 5 mois maximum si vous êtes dans l'incapacité d'exercer (plafond de garantie 27 981 €).
- ✓ Couvre le vol et la détérioration des biens et objets de votre clientèle lorsqu'ils se trouvent dans les locaux assurés.
- ✓ Ainsi que le bris de vos machines professionnelles.

Elle comprend :

L'assurance des biens professionnels

Qui assure les locaux, les biens et le matériel professionnels contre l'incendie, le dégât des eaux, les catastrophes naturelles, le vol, le bris de machine...

L'indemnisation des frais professionnels et perte de revenus

Vous permettant de faire face aux charges lorsque l'activité est interrompue suite à un sinistre garanti.

LES PLUS qui vous mettent à l'abri

- Contrat sans franchise générale
- Garantie INTERIM : en cas d'accident nous garantissons les frais pour l'emploi d'un remplaçant diplômé et qualifié pendant 5 mois maximum (plafond de garantie 27 981 €).
- Perte de revenus pour interruption ou réduction temporaire de l'activité professionnelle dans le cas d'un sinistre garanti (dommages matériels)
- Perte de valeur vénale
- Bris de machine : machines professionnelles garanties si coût unitaire compris entre 700 et 37 308 €.
- Garantie de votre matériel en VALEUR À NEUF PENDANT 10 ans en cas d'incendie, dégât des eaux ou vol.
- Une couverture des vols et détériorations des vêtements et objets personnels de votre clientèle
- Garantie de votre plaque professionnelle située à l'extérieur en cas de détérioration

L'Agence AXA Michel Marquié est à vos côtés, notamment en cas de sinistre dans vos locaux, Nathalie Marquié de Valicourt, responsable sinistre, vous accompagnera dès l'ouverture et à chaque étape du dossier.

De plus, si un sinistre provoque une interruption de votre activité.

- Sous 48 heures, Axa mobilise une équipe dédiée pour convenir des mesures à prendre.
- Sous 8 jours, un acompte vous est versé couvrant 100 % des premiers besoins identifiés ensemble.

Avec le suivi sinistre mobile Multi pro en ligne, Axa vous tient informé en temps réel de l'avancement de votre dossier, de la déclaration du sinistre multirisque professionnel à sa clôture.

Et parce que l'union fait la force ! Vos assurances personnelles, telle que l'assurance habitation, automobile, la santé la prévoyance et la retraite, feront également l'objet d'une offre spécifique que nous serons en mesure de vous proposer très bientôt.

